



Association des propriétaires du Lac Schryer
4J, rue du Bosquet
Montpellier, QC, J0V 1M0

Courriel: asslacschryer@gmail.com
Site Internet: www.propriolacschryer.com

PV (Procès Verbal) de l'Assemblée Générale Annuelle
Annual General Meeting
Tenue le 9 juin 2018 à 10h00 / June 9th 2018, at 10 :00 AM
À la Mairie / Townhall, 4 rue du Bosquet, Montpellier, Québec

Présents: Suzanne Allaire (présidente), Carol Shonuck (Vice- présidente), Denis Sarrazin (administrateur),
Claude Delisle (administrateur), Jean-François Lago (administrateur)

Absents : Aucun

Invité: Aucun

1. Ouverture de l'assemblée / Agenda

- L'assemblée est ouverte à 10h10.

2. Vérification du quorum / Quorum verification

- La présidente Suzanne Allaire certifie qu'il y a quorum.
- Registre de présence des membres annexé à ce document 19 membres ont signés le registre.

3. Mot de bienvenue / Message from the President

- Madame Suzanne Allaire, présidente de l'Association souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

4. Mot du Maire / Message from the Mayor

- Monsieur Stéphane Séguin, maire de Montpellier souhaite la bienvenue aux personnes présentes.
- Le maire présente l'avancement du projet de 12,5 millions de dollars pour cellulaire et fibre optique.
- En 2018, c'est une année de préparation de documents légaux.
- En 2019, implantation de la fibre optique et de tour cellulaire. La tour de micro-ondes existante sera déplacée et installée près du Lac Vert. Une nouvelle tour cellulaire sera installée dans la ville de Montpellier.
- Affaissement de la Montée Lafontaine. Le maire a reçu une lettre du gouvernement indiquant que pour le tronçon à 430 mètres à l'est du dépanneur est prévu un mur de soutènement en 2019.
- La contacte du gouvernement : Mme Geneviève Marcoux, ing. (819) 772-3107 poste 328, genevieve.marcoux@transports.gouv.qc.ca.

5. Lecture et adoption de la proposition de l'ordre du jour / Reading and approval of the proposed agenda

- Sur proposition de Francine Cloutier et appuyé par Suzanne Anka, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

Numéro de résolution : 2018-06-09-01 Adoptée à l'unanimité.

6. Nomination d'un président et secrétaire d'assemblée

- Président :
 - Sur proposition de Jean-François Lago et appuyé par Claude Delisle, il est résolu de nommer Suzanne Allaire présidente d'assemblée.
- Secrétaire :
 - Sur proposition de Claude Delisle et appuyé par Julie Landry, il est résolu de nommer Jean-François Lago secrétaire d'assemblée.

Numéro de résolution : 2018-06-09-02 Adoptée à l'unanimité.

7. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 10 juin 2017 / Reading and approval of the minutes from AGA of June 10th 2017.

- Sur proposition de Marc Léger et appuyé par Sylvie Martel, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'AGA du 10 juin 2017.

Numéro de résolution : 2018-06-09-03 Adoptée à l'unanimité.

8. Présentation du rapport d'activités 2017-2018 / Presentation of 2017-2018 activity report

- Madame Suzanne Allaire fait la lecture du rapport d'activités de l'année 2017-2018.
- Une copie du rapport est jointe au présent procès-verbal.

9. Présentation des états financiers 2017-2018, se terminant le 30 avril 2018 / Presentation of financial report ending on 30 April 2018

- Sur proposition de Alain Courchesne et appuyé par Pierre Caron, il est résolu d'adopter les états financiers se terminant le 30 avril 2018, tel que présenté par Madame Suzanne Allaire.

Numéro de résolution : 2018-06-09-04 Adoptée à l'unanimité.

10. Élections des administrateurs au conseil d'administration / Election of directors

- La lettre de démission de Carol Shonuck, datée du 2018-03-18 (vice-présidente) prend effet en ce jour et le poste d'administrateur de Carol Shonuck est réputé vacant.
- Les quatre (4) personnes sur le conseil d'administration demeure en place et conserve leur poste.
 - Suzanne Allaire, présidente
 - Jean-François Lago, secrétaire
 - Claude Delisle, Administrateur
 - Denis Sarrazin, Administrateur
- Il y a donc un total de 3 postes vacants à combler.
- Appel aux volontaires au lieu de procéder par le processus d'élection. Seulement les membres sont éligibles à ces postes. Aucun volontaire parmi les membres présente ne s'est manifesté lors de l'assemblée.
- Il est suggéré par Suzanne Anka que l'association envoie par courriel qu'il y a des postes à combler. Cette suggestion est retenue pour communiquer avec les membres. De plus, il est suggéré de proposer les postes vacants lors de la vente de carte de membres.
- Le nouveau comité procède immédiatement à la nomination du trésorier.
 - Trésorier :
 - Sur proposition de Suzanne Allaire et appuyé par Denis Sarrazin, il est résolu de nommer Claude Delisle trésorier de l'association.

Numéro de résolution : 2018-06-09-05 Adoptée à l'unanimité.

- En plus de la présidente actuelle, madame Suzanne Allaire, le nouveau comité procède à nommer les personnes autorisées à signer les chèques et les effets dans le compte bancaire de l'association et que la signature d'au moins deux (2) desdits représentants apparaissent au bas de chacun des chèques ou effets.
 - Sur proposition de Suzanne Allaire et appuyé par Jean-François Lago, il est résolu de nommer Claude Delisle et Denis Sarrazin, signataires de chèques et d'effets dans le compte de l'association.

Numéro de résolution : 2018-06-09-06 Adoptée à l'unanimité.

11. Période de questions aux membres / Question session to members

- Vente de garage de l'association aura lieu le samedi 23 juin 2018. Des informations supplémentaires et des annonces seront communiquées aux membres par courriel et dans la Petite-Nation.
- Discussion proposée par Alain Courchesne : L'intersection de la Montée Lafontaine et de la rue Lalonde est dangereuse. Il est mentionné qu'il y a deux stops à cet endroit et qu'il semble que 95% des conducteurs ne font pas leur stop. C'est une traverse de piétons et d'enfants pour accéder au bord du Lac Schryer. Il est suggéré de faire des démarches pour ajouter des dos d'âne à ces endroits.
- Suggestion de Richard Lévesque : Depuis le début de l'année 2018, il y a eu de la mauvaise publicité faite aux membres et aux ex-membres de l'association. Il est important de réitérer que l'association existe et ce que l'association fait pour ses membres. Aussi, l'association est aussi forte que les membres veulent qu'elle soit forte.
- Discussions concernant l'accès à l'eau par les propriétaires-riverains et les propriétaires-non-riverains. Descente de bateau. Comportement nautique acceptable.
- Discussions concernant la bande riveraine, l'érosion, la coupe de gazon afin que les propriétaires aient un comportement responsable pour préserver la santé du lac Schryer.

12. Levée de l'assemblée générale annuelle (AGA) / End of AGA meeting

- Sur proposition de Pierre Caron et appuyé par Noella Lévesque, il est résolu de clore l'assemblée.

Numéro de résolution : 2018-06-09-07 Adoptée à l'unanimité.

- L'assemblée est levée à 11h26 le 2018-06-09.



 Présidente,
 Suzanne Allaire



 Secrétaire,
 Jean-François Lago